

Mémoire présenté au Comité permanent  
des finances de la Chambre des  
communes dans le cadre des  
consultations prébudgétaires

par

l'Union internationale des  
peintres et métiers connexes



Juillet 2016

## RÉSUMÉ

L'UIPMC représente plus de 100 000 hommes et femmes qui travaillent dans les métiers de finition au Canada et aux États-Unis, qui englobent les peintres industriels et commerciaux, les spécialistes de l'application des revêtements extérieurs et intérieurs, les finisseurs de cloisons sèches, les spécialistes des affiches et des panneaux signalétiques, les décapeurs, les ignifugeurs, les désamianteurs et techniciens des substances dangereuses, et enfin, les vitriers. Nos membres travaillent sur pratiquement tous les chantiers de construction et grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord.

## L'INFRASTRUCTURE

Le gouvernement du Canada a pris un engagement à long terme important en matière d'investissement dans l'infrastructure publique. Tandis que les législateurs décident des projets d'infrastructure qui seront lancés, il est essentiel d'incorporer des mesures qui prolongent la vie utile d'infrastructures publiques. Lorsqu'il s'agit de projets où l'acier et le béton sont les principaux matériaux de construction, il faut alors faire tout particulièrement attention au grand coupable de la dégradation des infrastructures – la corrosion. L'expérience démontre que les dégâts causés aux infrastructures par la corrosion peuvent être coûteux sur le plan des vies humaines, en plus de nuire à l'environnement et de perturber l'activité économique.

Des mesures peuvent être prises pour combattre les effets dangereux de la corrosion sur les infrastructures. L'une des plus importantes est l'application de revêtements protecteurs sur l'acier correctement apprêté et d'autres substrats pour le protéger contre un milieu corrosif. Ces revêtements protecteurs doivent être appliqués correctement par des gens de métier qualifiés qui ont suivi la formation nécessaire et ont obtenu leur agrément. Dans cette optique, l'industrie de la prévention de la corrosion, sous la direction de la National Association of Corrosion Engineers (NACE) et de la Society for Protective Coatings (SSPC), s'est réunie pour créer une norme sectorielle qui montre la compétence dans la préparation de surface et l'application des systèmes de prévention de la corrosion. La NACE et la SSPC ont élaboré un programme de certification pour évaluer et accréditer les travailleurs. L'UIPMC s'est employée partout au Canada à perfectionner et à agréer sa main-d'œuvre de sorte qu'elle réponde aux demandes de l'industrie.

Un investissement permanent dans l'infrastructure publique constitue un élément essentiel de la vitalité économique du Canada et de la prospérité des Canadiens. Dans l'optique de gérer prudemment les investissements dans l'infrastructure publique ainsi que la sécurité publique, nous souhaiterions que le Comité nous soutienne en s'assurant que les nouveaux investissements du gouvernement dans l'infrastructure intègrent les bonnes pratiques en matière de gestion du contrôle de la corrosion, y compris l'application de revêtements protecteurs par des gens de métier spécialisés et certifiés.

## L'APPRENTISSAGE

L'UIPMC est fière d'offrir des installations de pointe pour la formation des apprentis, la mise à niveau des compétences et la formation en matière de santé et de sécurité dans huit centres de formation au Canada. Étant donné que le gouvernement accorde une priorité particulière à l'infrastructure, nous élargissons notre formation aux spécialistes de l'application de revêtements pour répondre à la demande croissante au Canada. Par conséquent, nous avons été heureux d'apprendre que le Budget 2016 comprenait un investissement de 85,4 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la formation en apprentissage par le truchement de l'Union.

Nous souhaiterions voir dans le Budget 2017 un engagement envers l'établissement d'un ratio d'apprentis approprié pour tous les projets d'infrastructure fédéraux. Une mesure de ce genre créerait de bons emplois dans les métiers de la construction pour les jeunes, les adultes qui veulent se recycler et les Autochtones du Canada. L'UIPMC serait ravie de collaborer avec le gouvernement du Canada pour établir et mettre en œuvre un tel programme.

## **INTRODUCTION**

L'Union internationale des peintres et métiers connexes (UIPMC) a l'honneur de participer au processus de consultations prébudgétaires entamé par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Les consultations publiques du Comité offrent une excellente occasion de participer à des débats politiques importants qui sont au cœur de la vie et des moyens de subsistance des Canadiens.

Notre soumission répond aux trois questions du Comité posées dans le communiqué de presse du 3 juin sur les investissements dans l'infrastructure, l'adaptation aux changements climatiques et la formation.

## **QUI NOUS SOMMES**

L'UIPMC représente plus de 100 000 hommes et femmes qui travaillent dans les métiers de finition au Canada et aux États-Unis, qui englobent les peintres industriels et commerciaux, les spécialistes de l'application des revêtements extérieurs et intérieurs, les finisseurs de cloisons sèches, les spécialistes des affiches et des panneaux signalétiques, les décapeurs, les ignifugeurs, les désamianteurs et techniciens des substances dangereuses, et enfin, les vitriers. Nos membres travaillent sur pratiquement tous les chantiers de construction et grands projets d'infrastructure en Amérique du Nord.

Nous sommes convaincus de la valeur d'une collaboration avec les entreprises qui œuvrent dans le domaine de la construction et de l'entretien des infrastructures. L'UIPMC compte plus de 7 000 entrepreneurs comme partenaires. Selon notre expérience, l'établissement de partenariats avec des entrepreneurs crée des emplois utiles et bien rémunérés pour nos membres tout en favorisant la croissance économique et la prospérité du Canada.

## **CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES DURABLES ET SÉCURITAIRES**

Le gouvernement du Canada a pris un engagement important à long terme en matière d'investissement dans l'infrastructure publique d'un bout à l'autre du pays. Un investissement permanent dans l'infrastructure publique constitue un élément essentiel de la vitalité économique du Canada et de la prospérité des Canadiens. Ces investissements permettront de créer un nombre considérable d'emplois bien rémunérés pour les Canadiens, y compris pour nos membres et les membres des autres métiers du bâtiment pendant encore de nombreuses années.

Tandis que les législateurs décident des projets d'infrastructure qui seront lancés dans les prochaines années, l'UIPMC pense qu'il est essentiel d'incorporer des mesures qui prolongent la vie utile des infrastructures publiques; cette démarche témoigne d'une planification intelligente et d'une gestion financière prudente. Elle reconnaît également l'importance de la santé et de la sécurité de la population en les plaçant au centre des étapes de la planification, de la construction et de l'entretien permanent des grands projets d'infrastructure.

Lorsqu'il s'agit de projets où l'acier et le béton sont les principaux matériaux de construction et où de tels matériaux sont exposés aux intempéries, il faut alors faire tout particulièrement attention au grand coupable de la dégradation des infrastructures – la corrosion. L'expérience démontre que les dégâts causés aux infrastructures par la corrosion peuvent être coûteux sur le plan des vies humaines, en plus de nuire à l'environnement et de perturber l'activité économique.

Par exemple :

- 1) Une violente explosion a secoué la Consumers' Co-operative Refineries à Regina en octobre 2011, faisant 52 blessés. Les enquêteurs ont conclu que l'explosion avait été causée par une rupture majeure dans un tuyau de 15 cm. La corrosion était à l'origine de la rupture.

- 2) On estime que 700 conduites d'eau principales se brisent dans les villes et les villages d'Amérique du Nord chaque jour en moyenne. Ces bris majeurs coûtent aux municipalités nord-américaines plus d'un million de dollars par année. Contrairement à la croyance populaire, le vieillissement n'est pas la cause principale du bris des conduites d'eau. Le grand coupable, c'est la corrosion.
- 3) Les ruptures de canalisations sont rares au Canada. Toutefois, lorsqu'elles surviennent, elles ont plusieurs causes : dommages de construction, surpressions et problèmes de joints. Toutefois, d'après la National Energy Board, la corrosion constitue la première cause de rupture des canalisations.

Selon une étude réalisée en 2016 par la National Association of Corrosion Engineers International (NACE International), l'autorité mondiale en matière de contrôle de la corrosion, le coût global de la corrosion est estimé à 2,5 mille milliards de dollars américains, soit l'équivalent de 3,4 p. cent du PIB mondial<sup>1</sup>. **Le coût de la corrosion au Canada est estimé à 1 825 millions de dollars américains**<sup>2</sup>.

La NACE International a par ailleurs constaté qu'on pouvait réaliser des économies pouvant atteindre jusqu'à 35 p. cent du coût lié à la corrosion en appliquant les pratiques de contrôle de la corrosion existantes<sup>3</sup>. Cela représente des économies estimées à 875 milliards de dollars américains.

Des mesures peuvent être prises pour combattre les effets dangereux de l'érosion sur les infrastructures. L'une des plus importantes est l'application de revêtements protecteurs sur l'acier correctement apprêté et d'autres substrats pour le protéger contre un milieu corrosif. Selon la NACE International, l'élément le plus important qui permet de réaliser des économies grâce aux méthodes de gestion de la corrosion est l'application de revêtements protecteurs.

Ces revêtements protecteurs doivent être appliqués correctement par des gens de métier qualifiés qui ont suivi la formation nécessaire et ont obtenu leur agrément. À cette fin, l'industrie de la prévention de la corrosion a lancé une nouvelle attestation de gens de métier qualifiés au Canada, soit celle de Spécialiste de l'application des revêtements (SAR), conçue conjointement par la Society for Protective Coatings (SSPC), la NACE International et plusieurs autres représentants de l'industrie. Cette norme conjointe n° 13 SSPC ACS-1/NACE est à la disposition du grand public et de plus en plus exigée par l'industrie privée, qui cherche à préserver ses infrastructures en ayant recours à une main-d'œuvre certifiée en prévention de la corrosion.

L'UIPMC s'est employée partout au Canada à perfectionner et à agréer sa main-d'œuvre de sorte qu'elle réponde aux demandes de l'industrie. Pour être admissibles à l'examen de certification de SAR, les candidats sont tenus de posséder au moins 3 000 heures d'expérience de la projection d'abrasifs et de l'application de revêtements industriels par pulvérisation. Ils doivent ensuite réussir un examen écrit et deux épreuves pratiques. Aussitôt l'attestation obtenue, le spécialiste de l'application des revêtements se spécialisera dans l'atténuation de la corrosion de l'acier et du béton utilisé, par exemple, dans les équipements de services publics, les ponts, les pipelines et les navires. L'UIPMC a intégré le volet de formation menant à la certification dans ses programmes d'apprentissage, de manière à l'offrir aux professionnels qui travaillent déjà à titre de peintres professionnels comme aux personnes qui souhaitent devenir des spécialistes certifiés en prévention de la corrosion industrielle.

L'attestation de SAR représente un progrès notable en la matière en s'assurant que ceux qui combattent la corrosion sur le terrain, c'est-à-dire nos membres, sont formés selon les normes les plus élevées. Afin de gérer prudemment les investissements dans l'infrastructure publique ainsi que la sécurité publique, nous

---

<sup>1</sup> International Measures of Prevention, Application, and Economics of Corrosion Technologies Study; NACE International, 2016, page 2.

<sup>2</sup> International Measures of Prevention, Application, and Economics of Corrosion Technologies Study; NACE International, 2016, Page A-21.

<sup>3</sup> *Ibid.*

souhaiterions que le Comité nous soutienne en veillant à ce que les nouveaux investissements du gouvernement dans l'infrastructure intègrent les bonnes pratiques en matière de gestion du contrôle de la corrosion, y compris l'application de revêtements protecteurs.

## **L'APPRENTISSAGE**

L'UIPMC est fière d'offrir des installations de pointe pour la formation des apprentis, la mise à niveau des compétences et la formation en matière de santé et de sécurité dans huit centres de formation au Canada. Nous avons établi des partenariats avec le Centre des techniques de finition industrielle de l'Ontario, le Centre de formation sur les systèmes de finition intérieure et le Finishing Trades Institute of British Columbia, et le nouvel Institut des métiers de finition des Prairies. Étant donné que le gouvernement accorde une priorité particulière à l'infrastructure, nous élargissons notre formation aux spécialistes de l'application de revêtements pour répondre à la demande croissante au Canada. Par conséquent, nous avons été heureux d'apprendre que le Budget 2016 comprenait un investissement de 85,4 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la formation en apprentissage de l'Union.

Nous souhaiterions voir dans le Budget 2017 un engagement envers l'établissement d'un ratio d'apprentis approprié pour tous les projets d'infrastructure fédéraux. Nous pensons qu'une mesure de ce genre permettrait aux jeunes, aux adultes qui se recyclent et aux Autochtones du Canada d'obtenir des emplois bien rémunérés et durables. Elle soutiendrait également les trois ordres du gouvernement du Canada en construisant une infrastructure sécuritaire et durable qui contribue au bien public.

## **CONCLUSION**

Nous félicitons le Comité de solliciter l'avis d'organisations telles que l'UIPMC tandis qu'il formule ses recommandations à l'intention du ministre des Finances dans le cadre de ses délibérations sur le Budget 2017.

Voici les points que nous souhaiterions porter à votre attention :

- 1) Un investissement permanent dans l'infrastructure publique constitue un élément essentiel de la vitalité économique du Canada et de la prospérité des Canadiens. Des décisions importantes d'investissements ont été prises, et nous pensons que la meilleure façon de gérer ces investissements et d'assurer pleinement la sécurité publique est d'insister sur les mesures adéquates de contrôle de la corrosion qui sont appliquées aux projets d'infrastructure. Cela comprend les économies considérables qui peuvent être réalisées en rendant indispensable dans le cadre de ces projets le recours à des gens de métier spécialisés et certifiés pour appliquer adéquatement des revêtements de protection contre la corrosion.
- 2) Une aide supplémentaire à l'égard du mécanisme de formation en apprentissage partout au pays serait la bienvenue, particulièrement en établissant des ratios d'apprentis appropriés pour l'ensemble des projets d'infrastructure fédéraux à venir. L'UIPMC serait ravie de collaborer avec le gouvernement du Canada pour établir et mettre en œuvre un tel programme.